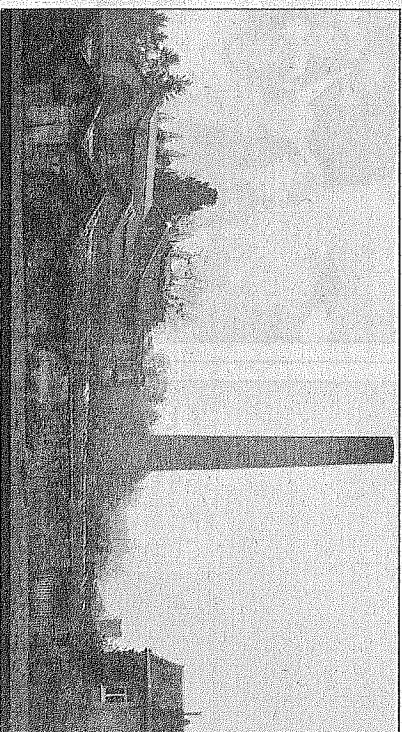


**BARENTIN.** La municipalité devrait poursuivre le programme de modernisation des équipements sans recourir à l'emprunt.

## Pas de hausse des impôts

**L'**adjointe aux finances Suzanne Sy Savanné a présentée le rapport soumis au débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal du jeudi 24 février présidé par Michel Bantot, maire. « Compte tenu du contexte financier dans lequel s'annonce l'année 2011, la municipalité devrait poursuivre les efforts menés depuis plusieurs années, à savoir tout d'abord reconduire les taux d'imposition.

La reconduction des taux votés en 2010 réaffirme la volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages : 13,81 % pour la taxe d'habitation, 22,75 % pour la taxe foncière bâti, 39,09 % pour la taxe foncière non bâti. Le produit de ces trois taxes augmentera donc du seul fait de la revalorisation des bases prévues à hauteur de 2 % pour 2011. Le but recherché par les élus est également de maintenir un niveau d'auto-financement suffisant pour



Au sujet de l'ancienne usine Badin, Michel Bantot maire a souligné : « La ville a proposé le rachat du site à 2 millions d'euros, terrain dépollué, ou pour 1 euro en l'état »

le programme de modernisation des équipements et de nouvelles constructions prises en compte sur le territoire communal ». Valérie Kamère Loisel chef de file de l'opposition a suggéré une baisse de 1 % des taux d'imposition : « Grâce aux nouvelles constructions effectuées sur 2010 et l'assiette d'imposition sur la taxe

foncière pour les entreprises, la baisse de cet impôt sera donc atténuée. » Puis l'élu a évoqué le rachat de la Friche-Badin : « Vous connaissez mon attachement personnel dans le cas de la Zone dite Badin, pour la sécurité des habitants, le stationnement etc. L'achat de celle-ci devra être une priorité communale pour 2011. »